



DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

La communauté de communes	page 3
Le fonctionnement institutionnel.....	page 4
Les compétences	page 5
L'annuaire des services.....	page 14

CONTACT PRESSE

Marion Saint-Dizier-Lefevre

02 31 21 42 27

marion.saintdizier-lefevre@isigny-omaha-intercom.fr



QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres.

La communauté de communes associe des communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire pour garantir un cadre de vie de qualité pour les usagers et un dynamisme économique.

La loi NOTRe votée en 2015 a élevé le seuil minimum d'habitants pour une intercommunalité à 15.000 habitants. En conséquence, le 1er janvier 2017, les 3 communautés de communes historiques de Trévières, Balleroy-Le Molay-Littry et Isigny-Grandcamp ont fusionné, donnant ainsi naissance à Isigny-Omaha Intercom.

LE TERRITOIRE

Situé à l'extrémité ouest du Calvados, le territoire d'Isigny-Omaha Intercom est composé de 59 communes. Ensemble aux paysages variés : littoral, marais, campagne, forêt, le territoire est remarqué pour sa richesse touristique et patrimonial (sites du débarquement : cimetière américain de Colleville-sur-Mer, Pointe du Hoc, fermes-manoirs du Bessin, châteaux, parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin...).

Les produits du terroir font également la renommée de notre territoire : Produits laitiers avec notamment la coopérative laitière d'Isigny-Sainte-Mère et l'usine Danone située au Molay-Littry, caramels d'Isigny, huîtres, coquilles St Jaques, produits cidricoles...

L'activité maritime est très présente puisque notre territoire est doté d'un port de pêche à Grandcamp-Maisy, de deux ports de plaisance (Isigny-sur-Mer et Grandcamp-Maisy), d'une école de voile intercommunale, d'une base nautique et d'une plage longue de 6 kilomètres mondiale connue sous le nom d'Omaha Beach.





Le fonctionnement institutionnel d'Isigny-Omaha Intercom

Comment sont désignés les élus?



Chaque commune est représentée par au moins 1 délégué communautaire. Si celui-ci décide d'arrêter sa fonction, il est aussitôt remplacé.

Les délégués communautaires sont élus pour 6 ans, consécutivement aux élections municipales.

Les délégués se réunissent en conseil communautaire au moins 1 fois par trimestre. Ils y élisent le président et les vice-présidents.

Qui décide ?



Les commissions

Dirigées par chaque vice-président, elles représentent une compétence de l'intercom. Elles proposent des projets selon les besoins des habitants et le cadre légal.



Le bureau

Composé des 15 vice-présidents et du président, il analyse les projets proposés en commission, les affine et les présente au conseil communautaire.



Le conseil communautaire

C'est l'organe décisionnel. Il valide ou refuse les projets, vote les budgets et les taxes et surveille la gestion courante de l'intercom. Il est composé de 74 délégués.



Le président

Il représente l'exécutif de la communauté. Il met en application les décisions du conseil avec les services intercommunaux.

©Service communication - Isigny-Omaha Intercom

Isigny-Omaha Intercom : Bureau élu 2017 - 2020



1^{er} Vice-Président
Finances
Henri LECHIEN



6^{ème} Vice-Présidente
Périscolaire
Mireille DUFOUR



11^{ème} Vice-Président
Voirie
Pierre LEFEVRE



2^{ème} Vice-Présidente
Tourisme et Communication
Christelle ANDRÉ



7^{ème} Vice-Président
Bâtiment, Accessibilité, Sécurité
Guillaume BERTIER



12^{ème} Vice-Président
Ressources Humaines
Jean-Noël GUIBET



3^{ème} Vice-Président
Affaires Scolaires
Bernard LENICE



8^{ème} Vice-Président
Enfance - Jeunesse
Éric BARBANCHON



13^{ème} Vice-Présidente
Culture et Sports
Sylvine BELLEMAIN



4^{ème} Vice-Président
Développement Économique
Jean-Paul MONTAGNE



9^{ème} Vice-Président
Aménagement de l'espace, Urbanisme
Michel FAUVEL



14^{ème} Vice-Présidente
Transport
Patricia GADY-DUQUESNE



5^{ème} Vice-Président
Environnement
Michel GRANGER



10^{ème} Vice-Président
Service à la population, Cadre de vie
Cédric POISSON



15^{ème} Vice-Président
Assainissement Collectif et Non Collectif
Alain CORNIERE

TOURISME

L'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha a pour mission :

- > D'assurer l'accueil et l'information des touristes,
- > De promouvoir le territoire intercommunal,
- > De favoriser l'implication des différents partenaires dans le développement touristique local,
- > D'élaborer la politique touristique du territoire,
- > D'animer le territoire toute l'année,
- > De commercialiser des prestations de service.

Le service événementiel organise toute l'année des animations grands publics : festival des randos, anniversaire du D-Day, Festy'plage... Il apporte également son soutien aux associations organisatrices de manifestations à portée touristique sur le territoire.

COMMUNICATION

Le service communication a pour objectif d'assurer la transparence et la diffusion des informations sur les projets intercommunaux, le fonctionnement institutionnel et quotidien des services.

Il doit permettre une meilleure compréhension de l'échelon intercommunal, de son rapport avec les communes et de la politique menée pour le territoire.

DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Isigny-Omaha Intercom est classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR) jusqu'au 31 décembre 2020.

Le rôle du développement économique est de mener des actions en faveur du dynamisme économique, mettre en place des partenariats, accompagner les entreprises et en attirer de nouvelles sur le territoire.

La Communauté de Communes gère 3 zones artisanales (Le Molay-Littry, Isigny-sur-Mer, Grandcamp-Maisy) et propose des ateliers relais en location. Au cours de l'année, elle organise également des rencontres thématiques pour les entrepreneurs et participe à différents salons.

AFFAIRES SCOLAIRES, PÉRISCOLAIRE ET TRANSPORT

Cette compétence assure la qualité et la pérennité du système éducatif sur notre territoire. Elle regroupe différentes missions :

- > La création, l'aménagement et la gestion des sites scolaires maternels et élémentaires,
- > Le fonctionnement des services de cantines et de garderies,
- > La gestion des activités périscolaires et extrascolaires ,
- > La prise en charge du transport des écoliers.

ENVIRONNEMENT - GEMAPI

La GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) est une compétence qui répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Elle s'assure de 4 missions définies dans le code de l'environnement :

- > L'aménagement des bassins versants : préserver, réguler ou restaurer les caractères hydrologiques ou géomorphologiques des cours d'eau.
- > L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau et de ses abords : réalisation de vidanges régulières, l'entretien des ouvrages hydrauliques du plan d'eau ou le faucardage de la végétation.
- > La défense contre les inondations et contre la mer : création, gestion et entretien d'ouvrages de protection contre les inondations.
- > La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Le service assure également le ramassage des algues sur la plage de Grandcamp-Maisy.



INFOS + : le Plan Climat Energie Territorial (PCAET)

Un PCAET est un projet territorial de développement durable qui a pour finalité la lutte contre le changement climatique. Isigny-Omaha Intercom a confié la gestion du PCAET à Bessin climat energie.

ASSAINISSEMENT

L'assainissement consiste à évacuer puis traiter l'ensemble des rejets domestiques, solides ou liquides. Il existe deux types d'assainissement : l'assainissement collectif ou l'assainissement non-collectif.

- L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Il consiste à collecter les eaux usées et de les acheminer vers une station d'épuration pour qu'elles soient traitées. Notre intercommunalité intervient sur l'ensemble du territoire pour suivre la réglementation sur les rejets et traitement des eaux, gérer la maîtrise d'ouvrage sur les installations neuves et coordonner et suivre les délégataires de service public.

16 stations d'épuration sont gérées par Isigny-Omaha Intercom.

- L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Il consiste à traiter les eaux usées domestiques lorsque votre maison ne peut pas se connecter à un système d'épuration collectif. Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) suit plus de 8 000 installations d'assainissements individuels sur l'ensemble du territoire. Le SPANC a pour objectif de contrôler les installations et leur état de fonctionnement. Il répond à la demande et aux besoins des usagers sur :

-> La réalisation du contrôle de bon fonctionnement à renouveler dans un délai de 10 ans.

-> Les conseils sur l'entretien des installations.

-> L'information sur les financements possibles en cas de travaux.

-> Les permanences de renseignements hebdomadaires dans l'un des trois pôles administratifs.

-> L'accompagnement technique des demandes de subventions auprès du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.



INFOS + : la gestion des frelons asiatiques

L'Intercom verse une cotisation à la FREDON pour lutter contre le frelon asiatique sur le territoire. Les missions de la FREDON consistent à sensibiliser et informer le public, surveiller les nids de frelons asiatiques, mener des actions de protection des ruchers et gérer la destruction des nids.

IMPORTANT : En cas de nid de frelons asiatiques, n'intervenez pas vous-mêmes ! Appelez votre mairie.

VOIRIE

La compétence voirie prise en charge par Isigny-Omaha Intercom répond à une volonté de mener à bien un projet de territoire commun et d'assurer une mutualisation des coûts. L'intercommunalité prend en charge la création, l'aménagement et l'entretien des voies d'intérêt communautaire.

Qu'est-ce qu'une voie communautaire ?

C'est une voie revêtue (c'est-à-dire bitumée) hors voies départementales. Ce peut être aussi une voie nouvelle créée pour accéder à un service intercommunal, un groupe scolaire, une zone d'activité, une déchetterie, un pôle de santé...

Quelles interventions sont gérées par l'intercommunalité ?

Isigny-Omaha Intercom réalise sur toutes les voies d'intérêt communautaire l'entretien de la chaussée, la création et le curage des fossés, le dérasement des accotements, le fauchage et le débroussaillage des talus et la création et l'entretien des ouvrages d'art (ponts, tunnels...).

686: c'est le nombre de kilomètres de routes communautaires gérés par Isigny-Omaha Intercom.



INFOS + : Signalez un problème de voirie

La Communauté de Communes a mis en place sur son site internet www.isigny-omaha-intercom.fr un espace pour signaler un problème de voirie.

ENFANCE - JEUNESSE

La compétence enfance/jeunesse comporte plusieurs services d'accueil pour enfants et adolescents sur l'ensemble territoire :

- > Les relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
- > Le Multi-accueil
- > La halte-garderie itinérante
- > Les Accueils de Loisirs pour les 3/11 ans
- > Les locaux ados 11/17 ans

CULTURE ET SPORT

L'Intercommunalité gère de nombreux équipements culturels et sportifs.

- > 2 médiathèques à La Cambe et au Molay-Littry
- > 1 école de musique, danse et théâtre au Molay-Littry et son annexe à Isigny-sur-Mer
- > 4 gymnases (Trévières, Balleroy-sur-Drôme, Le Molay-Littry, Isigny-sur-Mer)
- > 1 école de voile à Grandcamp-Maisy
- > 1 base nautique et sportive gérée par DSP par la Communauté de pleine nature d'Omaha Beach

De nombreuses animations organisées par le service événementiel ponctuent l'année : fête du chocolat, challenge sportif intercommunal, rencontres scolaires...

Une politique d'aide aux associations a été mise en place en 2017. Les associations doivent déposer un dossier complet examiné en commission. L'animation soutenue doit être en rapport avec la valorisation culturelle ou sportive et doit créer une cohésion de territoire.

Un formulaire à remplir est en ligne sur le site www.isigny-omaha-intercom.fr/aide-aux-associations

URBANISME

Le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est une compétence obligatoire pour les Communautés des Communes depuis le 27 mars 2017. Il permet l'étude du fonctionnement et des enjeux du territoire sur une échelle de 10 à 15 ans et l'émergence d'un projet de territoire en matière d'urbanisme, d'aménagement, d'habitat et d'utilisation du sol. Il s'appuie sur un projet de territoire : quel programme en matière de logements, de zones d'activités, d'environnement et d'équipements pour les années à venir. Notre intercommunalité favorise l'implication de tous en permettant aux habitants de s'informer lors de réunions publiques et d'enquêtes publiques.

Le PADD (plan d'aménagement et de développement durable) formalise la politique de la collectivité à moyen terme et est le lien de cohérence interne du document d'urbanisme.

Il contient des grands axes de développement :

- > Stimuler l'accueil et le maintien de populations, en favorisant la mixité sociale et générationnelle
- > Dynamiser les différentes centralités et les modes alternatifs à la voiture individuelle pour les relier
- >Préserver et valoriser les richesses patrimoniales et environnementales, vectrices d'identité et d'attractivité pour le territoire
- > Consolider et développer le tissu économique local, en s'appuyant sur la complémentarité des pôles (intérieurs et extérieurs du territoire)
- > Optimiser l'offre du tourisme/loisirs, véritable levier de développement pour le territoire.

Les grandes étapes du PLUi :

Octobre 2016 : Lancement de la démarche.

De octobre 2016 à mars 2017 : Analyse territoriale.

De mars à octobre 2017 : Définition des grands objectifs et orientations du PADD.

De octobre 2017 à fin 2018 : Projet réglementaire

Fin 2018 : Arrêt du projet PLUi

De début 2019 à automne 2019 : Consultation des partenaires et des habitants.

Avant le 31 décembre 2019 : Approbation par le Conseil communautaire.

AMENAGEMENT

Requalification et revitalisation du cœur de bourg de Trévières

La communauté de communes d'Isigny-Omaha a repris le projet de requalification et de revitalisation du bourg de Trévières.

Ce projet consiste à aménager et relier les places principales ; redonner une place plus importante aux piétons ; favoriser l'accessibilité et créer du lien social.

La commune de Trévières compte 1000 habitants, c'est un centre-bourg commercial et administratif du Bessin, situé près d'Omaha Beach et à la porte du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin.

Elle est :

- située à la croisée de deux entités touristiques majeures, entre le tourisme d'histoire, avec les plages du débarquement et le tourisme vert.

- classée comme pôle relais dans le SCoT du Bessin qui préconise de renforcer le rôle de la commune dans la structuration du territoire.

Ce projet de revitalisation du centre-bourg apparaît donc comme une nécessité mise en évidence par plusieurs études menées à l'initiative de la commune.

Les travaux ont été lancés en décembre 2018 et devraient se terminer en janvier 2020.

CADRE DE VIE - SERVICE A LA POPULATION

Les pôles de santé intercommunaux

- > Lutter contre la désertification médicale en milieu rural

- > Assurer un service public de proximité

- > Améliorer la qualité de vie des habitants de notre territoire

- > Attirer les professionnels de santé pour une diversification des soins proposés

C'est à ces impératifs qu'Isigny-Omaha Intercom doit répondre. Classé depuis 2016 en zone d'intervention prioritaire par l'Agence Régionale de Santé, notre territoire souffre

d'un manque de professionnels de santé. L'objectif des élus est de travailler sur une politique de santé commune et cohérente à l'échelle du territoire. A terme, en plus des pôles de santé intercommunaux, les élus espèrent pouvoir créer des maisons médicales annexes complémentaires dans d'autres communes.

Actuellement, un pôle de santé est en service à Isigny-sur-Mer. Un pôle est en cours de construction à Trévières et sera achevé en juin 2019. Un projet de construction au Molay-Littry a été lancé le 28 décembre 2018.

CADRE DE VIE - SERVICE A LA POPULATION

Les points info 14

Mis en place sous l'impulsion du Conseil Départemental du Calvados, les Points Info 14 visent à améliorer le quotidien des populations éloignées de certains services publics. Les habitants d'Isigny-Omaha Intercom, peuvent effectuer leurs démarches administratives sans se déplacer hors du territoire.

Nos agents mettent leur service et leur savoir-faire pour accompagner la population dans ses démarches et aider à résoudre les problèmes.

Elles aident lors de l'utilisation du matériel informatique pour imprimer des formulaires, pour participer à des visio-conférences, remplir des questionnaires en ligne ou encore pour photocopier des documents. Il est également possible de mettre en relation téléphonique avec nos partenaires.

4 Points Info 14 sont gérés par Isigny-Omaha Intercom : Isigny-sur-Mer, Trévières, Balleroy-sur-Drôme, Sainte-Marguerite d'Elle.

L'Espace Public Numérique

L'Espace Public Numérique (EPN) permet à tous les habitants d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées. Il propose également des accès à l'Internet, ainsi qu'un accompagnement qualifié pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet fixe et mobile.

L'Intercom compte un Espace Public Numérique à Isigny-sur-Mer avec un accès libre à Internet gratuit pour les demandeurs d'emploi et d'un coût de 1 euro pour une utilisation de 15 minutes et de 3 euros pour une utilisation d'une heure pour les autres utilisateurs.

Aires d'accueil des gens du voyage

Une aire d'accueil est disponible à Osmanville. Elle est gérée par PACT ARIM.

CONSTRUCTION - TRAVAUX - ACCESSIBILITÉ

Isigny-Omaha Intercom gère différents bâtiments (maison de santé, médiathèque, école de musique...) pour accueillir le public et les agents intercommunaux dans les meilleures conditions. Elle veille à l'entretien de ses bâtiments en respectant la législation et les normes de sécurité, d'accessibilité et d'hygiène. Elle pilote également la construction de nouveaux services publics.

L'entretien des bâtiments de l'Intercom

Avec 1 siège social situé aux Molay-Littry, 2 pôles administratifs à Isigny-sur-Mer et Formigny, 5 bureaux d'information touristique, 2 médiathèques, 2 écoles de musiques, 13 sites scolaires, 1 gîte, une école de voile, des locaux d'accueil pour les enfants, 4 gymnases... soit 2.5 hectares de bâtiments répartis sur le territoire, l'entretien des locaux intercommunaux demande beaucoup de travail à nos agents : une partie de l'entretien courant est réalisé par le service lui-même et le gros œuvre par des entreprises extérieures.

Près de 230 agents travaillent dans les services de l'Intercommunalité. Ils sont répartis dans les 2 pôles administratifs (Formigny-la-Bataille et Isigny-sur-Mer), au siège (Le Molay-Littry), dans les écoles et les services décentralisés.

L'ANNUAIRE DES SERVICES

ADMINISTRATION

SIÈGE ADMINISTRATIF

1336, route de Balleroy
14330 LE MOLAY-LITTRY

02 31 21 42 27

accueil@isigny-omaha-intercom.fr

www.isigny-omaha-intercom.fr

Pôle administratif de Formigny-La-Bataille

Ancienne RN 13

14710 FORMIGNY-LA-BATAILLE

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer

16, rue Emile Demagny
14230 ISIGNY-SUR-MER

SERVICE A LA POPULATION

Point info 14

- ISIGNY-SUR-MER

pi14.isigny@isigny-omaha-intercom.fr

02 31 92 68 71

- TREVIERES

pi14.trevieres@isigny-omaha-intercom.fr

02 31 10 13 40

- BALLEROY-SUR-DROME

pi14.balleroy@isigny-omaha-intercom.fr

02 31 10 71 96

- SAINTE-MARGUERITE-D'ELLE

pi14.stemargueritedelle@isigny-omaha-intercom.fr

02 61 67 07 87

Espace public numérique (EPN)

Pôle administratif d'Isigny-sur-Mer

epn@isigny-omaha-intercom.fr

CULTURE ET SPORT

Médiathèques intercommunales

- Le bourg - 14230 LA CAMBE

02 31 10 66 16

mediatheque@isigny-omaha-intercom.fr

- Place du marché 14330

LE MOLAY-LITTRY - 02 31 22 61 98

bibli.littry@wanadoo.fr

École de musique, de danse et de théâtre intercommunale

2, rue Dahlenburg

14330 LE MOLAY-LITTRY

02 31 21 52 62

ecoledemusique@isigny-omaha-intercom.fr

École de voile intercommunale

Quai Henry Crampon

14450 GRANDCAMP-MAISY

02 31 22 14 35

ecoledevoile@isigny-omaha-tourisme.fr

Base nautique intercommunale

Eolia Normandie

Le Cavey - 14710 COLLEVILLE-S/MER

02 31 22 26 21

eolia-normandie@wanadoo.fr

www.eolia-normandie.com

Gymnase de Trévières, Balleroy-sur-Drôme, Le Molay-Littry et Isigny-sur-Mer

mickael.menard@isigny-omaha-intercom.fr

ENFANCE - JEUNESSE

Relais d'assistants maternels

■ RAM caRAMel

16, rue Emile Demagny

14230 ISIGNY-SUR-MER

02 31 51 38 90 / 06 47 41 65 63

ramcaramel@fedede14.admr.org

■ RAM d'Aure

16, rue Octave Mirbeau

14710 TREVIERES

09 67 36 13 56 / 06 47 41 65 63

ramdaure@fedede14.admr.org

■ RAM Scarabée d'Aure

1342, route de Balleroy

14330 LE MOLAY-LITTRY

02 31 10 13 55 / 07 89 95 70 81

ramscarabedaure@fedede14.admr.org

Multi-accueil intercommunal

17, route de Bayeux

14400 TOUR EN BESSIN

02 31 16 44 93

multiaccueil.intercommunalioi@fedede14.admr.org

Accueils de loisirs pour mineurs

vincent.foucher@isigny-omaha-intercom.fr

(secteur Isigny-sur-Mer, Le Molay-Littry)

guillaume.hardelay@ufcv.fr

(secteur Trévières)

Locaux ado

frederic.gergar@isigny-omaha-intercom.fr

(secteur Isigny-sur-Mer)

mickael.menard@isigny-omaha-intercom.fr

(secteur Le Molay-Littry)

matthieu.guilbard@ufcv.fr

(secteur Trévières)

TOURISME

Office de Tourisme d'Isigny-Omaha Intercom

1336, route de Balleroy

14330 LE MOLAY-LITTRY

02 31 21 46 00

accueil@isigny-omaha-tourisme.fr

www.isigny-omaha-tourisme.com

Bureau d'information touristique de Grandcamp-Maisy

26, quai Crampon

14450 GRANDCAMP-MAISY

Bureau d'information touristique d'Isigny-sur-Mer

16, rue Émile Demagny

14230 ISIGNY-SUR-MER

Bureau d'information touristique de Saint-Laurent-sur-Mer

Rue Bernard Anquetil

14710 SAINT-LAURENT-SUR-MER

Bureau d'information touristique de Montfiquet - Maison de la forêt

L'embranchement

14490 MONTFIQUET



@isigny-Omaha Intercom

@isigny-Omaha Tourisme

Une question,
un document
à télécharger...

découvrez notre site internet
www.isigny-omaha-intercom.fr